Majorité

Pour Saint-Nazaire

Chantiers de l'Atlantique : L'Etat doit renoncer à vendre à l'Italien Fincantieri

Que se cache-t-il derrière la vente des Chantiers de l'Atlantique à l'Italien Fincantieri ? Nos emplois, nos savoir-faire étaient-ils menacés ? Une réponse claire nous a été adressée le 10 novembre dernier : le lancement de la construction d'un paquebot de 2 800 cabines par le constructeur chinois CSSC, en partenariat avec Fincantieri. L'Italien assume de transférer le savoir-faire.

Le projet de vente à Fincantieri apparait donc de jour en jour pour ce qu'il est : un projet de délocalisation au profit d'un conglomérat intégrant la Chine.

Pourtant, la pandémie du Coronavirus a mis en lumière notre dépendance aux importations, dans des domaines de plus en plus stratégiques. Cela a conduit l'Etat à parler enfin réindustrialisation et relocalisation. Mais la première des sagesses dans ce domaine, c'est de ne pas perdre la maîtrise de nos outils. Avant de relocaliser, évitons de délocaliser.

Cette délocalisation larvée est inacceptable tant du point de vue des compétences historiques des Chantiers de l'Atlantique en termes de construction de paquebots, que du point de vue des compétences nouvelles qu'ils développent, avec l'ensemble du tissu industriel régional, autour des énergies marines renouvelables, des nouveaux modes de propulsion, bref autour de tout ce qui est au cœur de la transition écologique et énergétique de notre pays.

Comment accepter un tel cadeau à la Chine alors que l'Union Européenne sort de sa naïveté, en qualifiant désormais la Chine de « rival systémique » et de « concurrent stratégique » ?

En parallèle, que constatons-nous ? Le plan de charge des Chantiers se maintient à bon niveau malgré la crise, preuve de la confiance des clients. L'annonce que la construction du Porte-Avion ne peut se faire qu'à Saint-Nazaire, seul chantier disposant des formes assez grandes, souligne par ailleurs son rôle essentiel en matière d'indépendance nationale.

Toutes ces raisons doivent conduire l'Etat à considérer un plan B !

Art dans l'espace public : interpeller le regard...

Un chantier peu ordinaire se déroule en ce moment sur la petite plage située dans la pince de crabe près de la place du Commando. Le Voyage à Nantes y installe une œuvre monumentale du duo d'artistes Daniel Dewar et Grégory Gicquel. Intitulée « Le Pied, le Pull-over et le Système digestif », 3 pièces gigantesques, à l'image des géants des mers et des airs fabriqués de l'autre côté des bassins, ne manqueront pas d'interpeller le regard des Nazairien.nes.

Inscrit dans la délibération cadre votée en 2017, l'art dans l'espace public offre un interstice à l'imaginaire de chaque habitant.e tout en contribuant au rayonnement de la ville. La création artistique contribue à modifier notre manière de voir l'espace public. La ville devient à la fois un cadre d'exposition de l'art mais aussi un terrain d'expression. Dans ce sens, les artistes sont les révélateur.trices de la ville dans ses dimensions urbaine, architecturale et sociale.

Demain, il s'agira de poursuivre cet élan en impliquant davantage les habitant.es dans les projets. C'est la meilleure manière de se sortir du débat stérile entre le beau et le laid. Tant que le regard est interpellé par l'œuvre, ça signifie soit qu'elle ne vous a pas tout dit d'elle, soit qu'elle a trouvé sa place dans votre intimité.

La République, une et indivisible

La création d'un espace public et laïc, permettant à toutes les religions et toutes les pensées de s'exprimer librement pour garantir la paix sociale et le vivre ensemble, est une invention récente et somme toute fragile de notre République. C'est une invention originale profondément liée à l'histoire de notre pays.

La loi du 9 décembre 1905 rappelle, dans son article premier, que « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes ». Elle n'en reconnaît donc aucun et pose par cet acte même les bases d'un régime de laïcité qui les accueille tous. Elle permet à toutes les confessions religieuses, à toutes les pensées philosophiques et humanistes de trouver des moments et des lieux d'expression afin de garantir le vivre ensemble et la paix civile. Elle doit aussi permettre d'être intransigeant avec celles et ceux qui mettent en péril cette paix civile.

Contrairement à certaines idées reçues, la loi de 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat ne consiste pas à rejeter les religions hors de l'espace et du débat publics. Elle organise la séparation du politique et du religieux pour permettre à toutes les religions de trouver des espaces d'expression et de représentation. Elle dit que les croyances religieuses ne sauraient être les sources du droit. Elle empêche les fonctionnaires de se prévaloir de leurs convictions religieuses ou politiques dans l'exercice de leurs fonctions. Elle récuse l'idée que la vie politique puisse s'organiser autour des communautés religieuses.

C'est ce qui fait que notre République ne reconnaît aucune religion comme religion d'Etat. Mais c'est aussi ce qui permet que la Ville de Saint-Nazaire reçoive occasionnellement les représentant.es des cultes, comme toutes les associations locales qui le souhaitent, pour échanger sur leurs préoccupations et leurs projets.

C'est en assumant la variété des histoires, des parcours, des convictions politiques, religieuses, philosophiques de chacune et de chacun que nous éviterons les dérives intégristes de tous bords et que nous pourrons travailler tous ensemble à l'unité nationale, régulièrement mise à mal par les extrémistes, par les attaques terroristes qui ensanglantent notre pays et sont venus ternir un automne 2020 déjà bien lourd. La solidarité, la fraternité, le soin pris de l'autre, la tolérance sont des valeurs essentielles. Elles ne sont pas seulement des acquis des luttes républicaines, elles sont aussi le socle de notre avenir commun.

Promouvoir les droits des femmes : une priorité

Un long chemin a été parcouru depuis ce 29 avril 1945 qui voyait pour la première fois les femmes voter et être éligibles dans les conseils municipaux. Du chemin reste à faire vers l'égalité. Les injonctions faites aux femmes ne cessent jamais et redoublent parfois même de vigueur. Malgré des avancées incontestables, de nombreuses pratiques inégalitaires, violentes et discriminatoires subsistent dans les différentes sphères de la vie sociale, familiale, professionnelle et économique.

La Ville de Saint-Nazaire porte depuis 2014 une politique en faveur des droits des femmes qui irrigue toutes ses politiques publiques. Elles constituent un levier majeur pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Notre objectif ? Faire de l'égalité Femme / Homme un sujet à part entière, transversal et transparent.

Plusieurs étapes ont déjà été franchies pour ce faire :

- La désignation d'un adjoint spécifique à la question de l'égalité.
- La signature du protocole départemental de mobilisation et de lutte contre les violences.
- La signature de la Charte Européenne en faveur de l'égalité Femmes / Hommes.

Opposition

- La création d'un poste à temps plein de chargé.e de mission à l'égalité.
- La rédaction d'un rapport annuel pour mesurer l'impact des actions engagées.
- La signature du Contrat local contre les violences sexistes et sexuelles.
- Et il y un an, le Conseil Municipal entérinait le plan d'actions Egalité Femme / Homme pour la période 2019-2024.

D'autres s'engageront en 2021 :

- Reconquérir l'espace public pour l'égalité et la mixité : les femmes et les hommes ne pratiquent pas de la même manière les rues, les cafés, les espaces culturels et sportifs, dont l'usage répond à des « codes sexués ». L'enjeu est de faire la ville ensemble. Il est prévu de recueillir la parole des femmes de tous âges sur leur rapport à l'espace public (marches exploratoires, porteur de parole, ...) et d'intégrer la dimension "Espace Public et Genre" dans l'aménagement et l'entretien des espaces.
- Lancer les premières concertations pour la création d'un lieu ressource partenarial, dédié à l'accueil et à la prise en charge des personnes victimes de violences et de discriminations.

Parce qu'il existe aussi des hommes féministes, opposer les femmes aux hommes est un raccourci trop vite emprunté. En témoignent les menaces, récurrentes, sur le droit des femmes à disposer de leur corps et à recourir à l'avortement, où il est moins question du genre que de courants de pensées qui réunissent hommes et femmes. La route vers l'égalité est longue et semée d'embûches. La société n'avance pas assez vite mais les mentalités sont en train d'évoluer favorablement.

Investissement des clubs sportifs malgré le confinement

Depuis le reconfinement, la majorité des clubs sportifs a été contrainte de stopper une nouvelle fois leur activité en direction du public. C'est un nouveau coup dur. Cependant, nous tenons à souligner l'énergie et l'inventivité dont font preuve **les entraineur.es et les bénévoles** dans le but de maintenir le lien avec leurs adhérent. es. Des entrainements en visio, des défis, des vidéos sont autant d'exemples de l'investissement des associations sportives dans le maintien de la santé physique et psychique des Nazairien.nes. La solidarité est toujours d'actualité et c'est une force que nous devons conserver en cette année si particulière.

Nos commerces de proximité

Bien plus qu'une simple course, l'achat de proximité est un engagement citoyen.

Les acteur.trices économiques locaux, commerçant.es, artisan.es, créateur.trices et producteur.trices, participent à la vie de nos quartiers, permettent d'entretenir le lien social et contribuent à l'animation de l'espace public.

En cette période de confinement, de nombreux commerçant.es ont été contraint.es de restreindre leurs activités voire de fermer leurs portes malgré la responsabilité dont ils ont fait preuve dans le respect des mesures sanitaires pour assurer la sécurité de leurs client.es.

Lorsque nous le pouvons, il est important de privilégier nos achats dans nos commerces locaux. En poussant leur porte, nous manifestons notre attachement à leur présence et à leur engagement quotidien à notre service.

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Ensemble, solidaires et écologistes

Depuis le 30 octobre, la France est entrée dans sa 2e phase de confinement. À Saint-Nazaire comme ailleurs, l'urgence serait donc à la distanciation physique, à la prévention et à l'unité nationale comme locale.

À ce jour, c'est plutôt l'omerta et l'incompréhension qui règnent en maître et l'on se demande quelles leçons ont été tirées de la 1e période de confinement.

Faire de la politique

Les déclarations du maire sur le sort des petits commerces et des associations pleuvent. Mais quelles sont les mesures concrètes pour les soutenir ? Certaines municipalités ont pris des arrêtés afin d'autoriser les commerces à ouvrir, mais encore une fois, le maire se cache derrière son sens « républicain » pour ne pas faire de politique. Nous souhaiterions que notre municipalité ne soit pas un simple relais des décisions gouvernementales. C'est parfois une nécessité pour protéger les habitant·es, comme l'ont fait les maires qui ont pris des arrêtés anti-pesticides.

À Saint-Nazaire, le maire qualifie de « démagogique » ces arrêtés, et préfère accorder des permis de construire pour l'agrandissement de zones commerciales. Deux poids, deux mesures.

Il s'agit bien de faire de la politique, au sens de prendre des décisions pour la Cité.

Tout comme, en conseil municipal, le maire annonce refuser de jouer sur la commande publique en laissant les services seuls décider des critères d'appel d'offre, aujourd'hui encore, nous sommes dans une municipalité qui se contente de faire de la gestion, plutôt que de la politique.

Pouvoir solitaire et descendant

Lors de la rentrée de scolaire, la confusion a été absolue. Devant les difficultés rencontrées, la mairie a demandé aux familles de ne pas mettre leurs enfants dans les accueils périscolaires « dans la mesure du possible », ajoutant ainsi la culpabilité aux craintes du moment (sanitaires, sociales, relationnelles, économiques, ...).

Dans le même temps, des lycéen·nes qui revendiquaient de pouvoir poursuivre leur cursus scolaire dans un cadre sécurisant subissaient une violence policière sans précédent sur notre territoire. Là encore, nous n'avons pas entendu le maire, sans doute car ce n'était pas de sa compétence, comme pour les personnes sans abris ?

Faire ensemble

Saint-Nazaire est riche de personnes volontaires, proposantes et innovantes. Plutôt qu'une gestion de crise descendante, notre groupe « Ensemble, solidaires et écologistes » croit à l'utilité de faire ensemble et de partager nos expertises. Nous souhaiterions mettre en place une instance consultative paritaire, comme Grenoble l'a fait avec un « comité de liaison citoyen Covid-19 », pour se sortir au mieux de cette crise avec l'aide de tous les concitoyen·nes et l'ensemble des élu·es.

Pascale HAMEAU, Gwenolé PERONNO, Gaëlle BÉNIZE THUAL, Cédric TURCAS, Hanane REBIHA, Philippe CAILLAUD, Capucine HAURAY, Olivier BLÉCON, Sarah TRICHET-ALLAIRE, François BILLET